TRENTE-CINQUIEME ANNEE — N° 163 Le numéro 5 centimes MERCREDI 19 JUILLET 1905

Administration et Rédaction
Avenue de Pérolles
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	25 —

J. L. X. † M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces de la Liberté	Réclames de la Liberté
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	1 — »
Etranger,	25 »	— »

Saint Vincent de Paul

Abonnements militaires et de vacances

La **Liberté** sert dès maintenant des abonnements pour la durée des vacances et des services militaires, partant de n'importe quelle date, aux prix suivants :

SUISSE

Par semaine . . . . Fr. 0 40
Par mois. . . . . » 1 50

ÉTRANGER

Par semaine . . . . Fr. 0 80
Par mois. . . . . » 2 80

Nouvelles du jour

Les dispositions dangereuses des marins russes continuent de se manifester. Après l'affaire du *Potemkine* dans la mer Noire, à Odessa, voici celle du cuirassé *Empereur Alexandre II* et du croiseur *Minine*, dans la mer Baltique, à Cronstadt.

L'équipage du premier, *Empereur Alexandre II*, se serait mutiné, serait parti en mer sans les officiers, puis serait rentré au port et aurait livré seize meneurs.

Le *Minine* est encore au port, mais le mécontentement est à bord. Ce croiseur est sous les feux des canons du fort, qui tireront dessus s'il fait mine de partir.

C'est ainsi que les Russes défont d'eux-mêmes les débris de cette flotte que les Japonais n'ont pu atteindre.

***

Liniévitch aurait 400 mille hommes: *Son armée n'est pas cernée. Mais elle* n'ose pas se hasarder à une bataille, qui, si elle donnait quelque avantage aux Russes en Mandchourie, la mettrait en meilleure posture pour les négociations de la paix.

Les Russes sont maintenant persuadés que le Japon peut prolonger la guerre grâce à ses emprunts, et ne veut la paix qu'à des conditions draconiennes pour la Russie.

***

Demain, mercredi, des délégués des zemstvos, de toutes les parties de la Russie, se réuniront à Moscou pour protester contre les longueurs du gouvernement russe dans la préparation d'une constitution. On croit que ce congrès sera empêché par la force armée.

***

La *Correspondance russe*, publiée à Berlin, assure ce qui avait été dit déjà, à savoir que l'abdication du czar est prochaine. Les grands-ducs y travaillent et l'impératrice douairière leur prête son appui. On trouve le czar insuffisant, c'est-à-dire pas assez autocrate, et on voudrait lui substituer quelqu'un qui pratiquerait la manière forte. Mais on n'est pas d'accord sur ce successeur.

***

Paul Déroulède a quitté Saint-Sébastien pour Vienne, où il habitera chez son frère, M. André Déroulède, richement marié dans le monde de la finance.

Paul Déroulède s'est déclaré partisan d'une alliance anglo-française. Cela obligera la *Patrie*, l'un des organes de la Ligue des Patriotes, à ne plus parler qu'avec modération de « la perfide Albion ».

***

Guillaume II pourra renouveler un ordre du jour concernant les mauvais *traitements qu'on fait subir aux soldats*.

La *Breslauer Morgenzeitung* rapporte que le père d'un militaire de la garnison vient d'intenter une action en justice contre la façon dont on traitait son fils. Deux sous-officiers s'accordaient le plaisir de le pendre jusqu'à ce que sa figure devint bleue. Il avait généralement perdu connaissance à cet exercice, mais on le faisait revenir à coups de fouet.

On lui plongeait aussi la tête dans le purin et on lui interdisait de se laver.

D'autres fois encore... Mais ceci est trop difficile à raconter.

Guillaume II a déjà beaucoup fait pour proscrire des plaisanteries idiotes. Il y a encore quelque chose à faire.

Chronique fédérale

Berne, 17 juillet.

Les suites d'une soirée rabelaisienne. — Le champagne du Gurten. — Le banquet germano-suisse de Lucerne.

Faut-il que nous soyons à court d'événements au Palais fédéral ! Voilà bientôt une semaine que la chronique fédérale n'a pas d'autre aliment que la découverte un peu tardive d'une bamboche internationale qui aurait eu pour théâtre le restaurant alpestre du Gurten, un soir du joli mois de mai dernier.

Je dois vous avouer que, dès le lendemain de cette soirée au champagne, j'étais au courant de la consommation extraordinaire qui s'était faite du mousseux breuvage. On se racontait, entre quatre yeux, les prouesses des chanteurs qui avaient été appelés à remplir le programme artistique de la réception. Une fois les hôtes officiels partis, le champagne avait coulé à flot. Jamais gosier de chanteur bernois ne s'était vu à pareille fête. On buvait le liquide Rœderer comme une bière de Beauregard, ce qui n'est pas peu dire.

Les conséquences de cette noce champagneuse se firent sentir immédiatement pour maint cerveau. Il paraît que la descente du Gurten eut quelque ressemblance avec une descente de la Courtille.

Mais c'est aujourd'hui seulement que d'autres conséquences plus lointaines se font sentir. Le quart d'heure de Rabelais vient de sonner pour la caisse qui doit solder les frais de cette « beuverie » digne d'être racontée par l'auteur de *Pantagruel*.

Or, cette caisse est celle de la Confédération !

La soirée en question avait été offerte par le Conseil fédéral aux délégués que l'Europe avait envoyés à la Conférence de la législation internationale pour la protection des travailleurs.

Jugez si l'on fait des gorges chaudes au *Volksrecht* et dans le camp socialiste sur cette manière pratique de résoudre la question sociale. Pourquoi le gosier d'un simple chanteur du peuple ne mériterait-il pas d'être rincé de champagne aussi bien que celui des délégués des gouvernements ?

Quel est le fonctionnaire généreux qui *distribua si libéralement le champagne fédéral* aux chanteurs du Gurten ? C'est probablement sur ce point que porte l'enquête. Car on ne saurait faire un reproche à ceux qui burent à même au robinet, puisqu'il était ouvert.

En somme, voilà une affaire qu'il eût mieux valu étouffer. La Confédération devant payer quand même, puisqu'elle avait commandé le festin, ce n'est guère gracieux, au point de vue de l'*hospitalité suisse*, de revenir bruyamment sur les frais d'une réception d'invités étrangers.

A propos du champagne du Gurten, on a relevé une autre dépense pour hôtes officiels. D'après les dires d'un témoin *indiscret*, le banquet de Lucerne, en l'honneur des négociateurs du traité de commerce germano-suisse, a coûté 100 fr. par tête. Aussitôt un officieux malavisé d'expliquer que cette largesse hospitalière n'avait pas été *inutile*, attendu que les négociateurs allemands, après ce bon dîner, se montrèrent beaucoup plus accommodants ! Vous voyez d'ici la tête des diplomates de Berlin, s'ils ont connaissance de cette flatteuse *interprétation*.

Il est temps que d'autres questions plus importantes viennent nous distraire de ces amusettes de ménage intérieur. Si la Suisse n'a pas d'autres complications à redouter, elle peut s'estimer heureuse.

Les projets d'Anvers

Bruxelles, 13 juillet 1905.

Au moment où la Belgique s'apprête à célébrer le soixante-quinzième anniversaire de son indépendance, une préoccupation grave agite l'opinion catholique. Dans une prochaine correspondance, nous traiterons du jubilé national. Aujourd'hui, tous les esprits se tournent avec inquiétude, dans notre parti, vers la Chambre des représentants où s'est ouverte depuis deux jours la discussion sur les « projets d'Anvers ».

J'ai signalé déjà la campagne de presse et le mouvement d'opinion soulevés par ces projets. J'ai dit que le gouvernement, pour assurer à Anvers son hégémonie commerciale, proposait d'agrandir son port et de rectifier l'Escaut suivant un plan dit « la grande coupure » et, comme corollaire, de remanier *le système des fortifications* qui font de cette ville le boulevard de la défense nationale. La partie maritime du projet ne soulève que de rares critiques ; elle *est certaine d'être adoptée par les Chambres*. Il n'en va pas de même de la partie militaire.

Pour permettre de juger l'importance de la question, il est nécessaire d'en faire brièvement la genèse. L'idée capitale dans *le système de défense militaire de notre pays*, a toujours été de faire d'Anvers un vaste camp retranché, capable de recevoir aux jours de danger le gouvernement et l'*armée*. La situation d'Anvers, protégée au nord par son fleuve et les prairies inondables, est très propice. De plus, Anvers possède de vastes entrepôts favorables aux grandes réquisitions militaires et présente des communications faciles avec l'Angleterre *sur qui nous pouvons compter pour* nous défendre le plus sûrement. En 1859 fut adopté le projet Brialmont qui établit l'enceinte et les forts actuels, après de longues discussions aux Chambres et dans des commissions techniques. Il coûta 65 millions et permit de démolir les anciennes fortifications de Gand, Tournai, Audenarde, Ostende. N'oublions pas de dire ici qu'il provoqua la plus vive irritation parmi les *Anversois qui se plaignaient des servitudes* militaires intérieures et extérieures, exigées par le plan adopté, et du rapprochement de l'enceinte qui devait bientôt étouffer leur ville. Disons encore que le ministère qui fit adopter les grandes fortifications d'Anvers fut le cabinet libéral Rogier-Frère que le roi Léopold avait intentionnellement appelé au pouvoir, connaissant les répugnances instinctives des catholiques pour les dépenses *militaires, et qu'en 1863 ce ministère* faillit sombrer à cause de l'opposition antimilitariste des Anversois.

***

Notre système de défense fut complété en 1887 par le cabinet Beernaert. Pour barrer la route allant de France en Allemagne, il construisit aux environs de Liège et de Namur les forts dits « de la Meuse », et il est très utile de rappeler, pour faire comprendre les répugnances actuelles d'une partie de l'opinion, que ces travaux absorbèrent une somme de 70 millions, supérieure d'un tiers à ce qu'avaient annoncé les ingénieurs militaires, lesquels eurent après coup la naïve audace d'avouer qu'ils avaient agi à dessein ! C'est ce qui explique l'opposition du ministre d'Etat Beernaert au projet actuel.

Aujourd'hui, on propose au pays l'agrandissement *maritime* d'Anvers et le développement forcé de son système de défense. Une chose est certaine et n'est pas sérieusement contredite : le projet signé par tous nos ministres et sur lequel ils engagent donc la *responsabilité collective du cabinet*, assurera à notre métropole commerciale une prospérité sans précédent, et, par contre-coup, à la Belgique entière, car Anvers est au point de vue économique comme la mamelle du pays. La partie militaire du projet, pour donner de l'air à la ville d'Anvers qui étouffe, accorde 30 kilomètres de long à l'enceinte qui en a maintenant 18, et, pour éviter le bombardement de la cité, recule la *ligne des forts avancés qui se développeront* sur 100 kilomètres, au lieu de 72. L'ensemble des aménagements militaires est estimé à cent et huit millions.

Le parti catholique — c'est un fait historique — a toujours considéré comme un principe de limiter les charges militaires aux nécessités de la défense nationale. Ce principe est excellent pour une nation comme la nôtre qui n'a pas lieu de se ruiner en folies militaristes. Or, c'est en son nom *que s'est produite dans la presse catholique* et, à la suite de la presse, dans une bonne partie de l'opinion catholique, une formidable levée de boucliers contre le projet ministériel. La grande majorité de nos journaux clame sa réprobation et accuse nos ministres de faillir au programme du parti : « Votre projet, disent-ils, constitue un inutile gaspillage de millions et l'extension de la ligne fortifiée va nécessiter une augmentation des effectifs. Votre projet jette la division dans nos rangs ; il entraînera, s'il est voté, la chute des catholiques aux élections de 1906. » Bref, notre parti subit en ce moment la plus grave crise par laquelle il ait passé depuis longtemps, la plus grave certainement depuis son avènement au pouvoir, en 1884.

Observateur impartial des faits et des mouvements de l'opinion, nous croyons, sans avoir pris parti ni pour ni contre le projet militaire d'Anvers, avoir le droit d'émettre à l'heure critique où nous sommes, deux réflexions :

La première, c'est qu'on peut se demander jusqu'à quel point il était nécessaire que le projet fût déposé maintenant et non après les élections de 1906. Etait-ce bien indispensable, à la veille d'une grande consultation électorale, de risquer le désarroi dans nos rangs et, en tout cas, de fournir *des armes à l'adversaire ? C'est, dira-t-on*, une coquetterie que M. de Smet aime à se donner, comme l'a montré déjà le dépôt du projet de loi sur les alcools à la veille des élections de 1902. Si des nécessités supérieures, d'ordre international, existent, qu'on *le dise, sans révéler les secrets d'Etat*.

On doit, en second lieu, se demander si la presse catholique a bien agi en se jetant à la tête du projet alors qu'il était à peine rendu public, comme on se jetterait à la tête d'un cheval emporté. Evidemment, ses intentions ont été droites ; mais ne s'est-elle pas laissé égarer par son zèle et n'a-t-elle pas fait œuvre mauvaise en amentant vraiment l'opinion catholique contre le ministère ?

Dans la quatrième réunion des droites parlementaires, le président de la Chambre, M. Schollaert, a eu une parole dure : « Le devoir de la droite est de ramener l'opinion égarée par sa presse ! » Appartient-il vraiment au journalisme de s'arroger une compétence quasi-universelle et de décider dans des questions techniques, sur lesquelles les commissions spéciales elles-mêmes ne sont pas toujours d'accord ? Ne fallait-il pas, *au lieu de condamner de parti pris*, attendre qu'au Parlement s'ouvrît la discussion publique et que des orateurs autorisés et responsables eussent fait connaître l'économie du projet auquel on ne peut, en somme, pas méconnaître une véritable grandeur de conception ? Si la suppression totale des fortifications d'Anvers est une folie, ne faut-il pas organiser une bonne fois, dans toutes les règles de l'art, la défense de notre seule grande place forte ?

Il est certainement très facile d'ameuter la masse des braves électeurs de la campagne et de crier ensuite à nos ministres : « Prenez garde ! Vous allez renverser le *parti catholique*. » *L'opinion de la masse* aveugle n'a jamais rien démontré : « Dix millions d'ignorance ne font pas un savoir », disait Guizot, le grand ennemi du suffrage universel. Avant de secouer les fauteuils *ministériels pour en faire tomber les ministres*, la majorité de nos journaux eût certainement mieux fait de suivre l'attitude de la *Gazette de Liège* et du *Rappel* de Charleroi, qui estiment faire acte de patriotisme et *de discipline en attendant les éclaircissements* complets de la discussion publique pour émettre un avis définitif sur la question.

En somme, nos ministres, les présidents de la Chambre et du Sénat, M. Woeste, le leader attitré, *si expérimenté* et *si prudent* de l'armée catholique, ne sont pas des déments et personne ne croira que de gaîté de cœur et par pure obstination d'amour-propre, ils mènent leur parti à l'abîme. Ils ont d'ailleurs, parmi leurs collègues de droite, des adversaires éminents : M. Beernaert, notre ancien chef de cabinet de 1884 à 1894, et M. Hellepute, tout désigné pour le devenir, si le ministère de Smet de Naeyer tombait sur la question d'Anvers.

Voilà les hommes qu'il fallait voir aux *prises avant de juger*.

Quoiqu'il en soit du fond de la question, sur lequel nous nous refusons toute compétence, que le projet militaire soit rejeté ou voté, que le ministère tombe ou demeure à son poste, ce n'est pas sans amertume que nous voyons tant de nos journalistes catholiques prouver la vigueur de leur polémique en prenant comme têtes-de-turc les chefs mêmes de leur parti !

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, les élections de 1906 venaient jamais à tourner contre nous, nous pourrions nous demander qui aurait eu la plus grande part de culpabilité *dans cette catastrophe, du gouvernement* qui a peut-être intempestivement déposé un projet que l'on exploitera contre nous ; ou de la majorité de la presse catholique qui aura employé le meilleur de sa verve pour semer dans nos rangs la défiance à l'endroit des *dirigeants et la fatale indiscipline* !

Et voilà pourquoi, au moment où la Belgique va par tant de belles fêtes célébrer le soixante-quinzième anniversaire de son indépendance, où tous les bons citoyens s'unissent pour acclamer d'un seul cri la Patrie et le Roi, tandis que partout flotte le drapeau tricolore et que le vent qui agite nos vieilles couleurs en emporte comme un parfum d'héroïques souvenirs, notre joie patriotique ne peut être *sans mélange. Au soir* des belles journées de fête, sur l'horizon politique vont se former de noirs nuages. Peut-être en sortira-t-il l'orage qui causera notre ruine.

Puisse le Seigneur que l'on va magnifier dans de solennels *Te Deum* de reconnaissance, écarter de nous et de nos amis « cet esprit d'imprudence et d'erreur », présage de tant de chutes ! Dieu protège la Belgique !

ÉTRANGER

EN RUSSIE

Mutineries en Pologne

Dimanche soir, un agent de la sûreté a été tué d'un coup de feu dans la rue. L'assassin a pu prendre la fuite.

Ce matin, une patrouille d'infanterie qui poursuivait un individu a fait feu et a tué un commerçant.

Dimanche, à Lodz, une partie d'un régiment d'infanterie d'Yekaterinenburg s'est mutinée et a tué un officier. Les mutins ont été emprisonnés dans la forteresse d'Ivangorod. L'état de siège oblige la ville de Lodz à payer 3000 roubles par jour pour l'entretien des forces militaires.

A Tiflis

Vendredi dernier, à huit heures du matin, à Tiflis, les ouvriers grévistes indigènes ont tenté d'empoisonner les ouvriers du parti russe qui, au nombre de 1000, avaient refusé de se joindre à eux, en mettant dans la marmite au thé destiné aux ouvriers, une forte quantité d'arsenic.

Heureusement que la dose étant trop forte a attiré l'attention. Néanmoins, vingt ouvriers ont été victimes de cette tentative d'empoisonnement; dix sont morts ; cinq sont dans un état très grave, et cinq autres plus légèrement atteints.

Ce crime démontre jusqu'à l'évidence que les révolutionnaires russes se soucient peu du bien de la population, qu'ils ne sont que des malfaiteurs poursuivant des buts qui leur sont dictés par des inconnus et travaillent par conséquent de concert avec les ennemis du pays à l'étranger en organisant des grèves et en provoquant des assassinats afin de nuire à l'industrie et au crédit de la Russie.

Le siège de la Révolution

Londres, 17 juillet.

On télégraphie de Genève au Daily Express ;

Le groupe de révolutionnaires qui a son siège ici est très occupé depuis quelques semaines. Des centaines de mille livres sterling sont mises à sa disposition pour effectuer un soulèvement général en Russie. Des crédits illimités sont ouverts aux comités révolutionnaires russes. On croit que c'est à Genève que l'affaire du *Potemkine* était organisée.

La guerre russo-japonaise

A Sakhaline

Le détachement russe de Sakhaline, sommé par les Japonais de se rendre, a refusé. L'apparition de goëlettes et de torpilleurs japonais près du golfe Castries fait prévoir une prochaine descente des Japonais au nord de Sakhaline.

— Le général Liniévitch télégraphie, en date du 15, qu'il ne lui est parvenu aucun rapport concernant une nouvelle rencontre avec l'ennemi. Le 14, deux torpilleurs ont été aperçus se dirigeant vers la baie d'Amérique. Plusieurs torpilleurs sont arrivés dans la baie Olga.

— Liniévitch télégraphie qu'il a reçu dans la nuit du 14 au 15 la nouvelle que *les Japonais ont bombardé Nathutschi dans* l'île de Sakhaline.

— On télégraphie de Tokio à l'*Agence Laffan* que le câble qui rejoint Sakhaline au continent a été coupé.

En Mandchourie

On signale que, sur le théâtre des opérations, la chaleur est excessive, atteignant quarante degrés; des pluies torrentielles rendent les routes impraticables.

Tout est tranquille du côté de Gountchouline. En Corée, on dit que des forces japonaises importantes s'avancent vers Schuchen.

Il semble que les Japonais préparent l'offensive.

La paix et les négociations

Le correspondant du *Temps* à Rome télégraphie à ce sujet :

Je vous signale le bruit assez persistant que la Consulta a conçu des doutes sur le résultat des négociations pour la paix entre la Russie et le Japon. Le gouvernement russe serait persuadé que le Japon est dans la possibilité de prolonger ses efforts militaires et financiers et ne serait en conséquence que peu disposé à poursuivre les négociations. Ces bruits ont une certaine valeur venant de ce fait que, depuis le début de la guerre, le gouvernement italien n'a pas cessé de se tenir très sérieusement au courant des événements qui l'intéressent particulièrement. On voit, en effet, une corrélation entre la question de la paix russo-japonaise et celle de la conversion de la rente italienne; la deuxième attendant, dit-on, l'établissement de la première pour se faire.

Le capitaine Bougoin

On croit savoir que le capitaine Bougoin rentrera en France pour ne plus retourner au Japon.

Mort d'Arton

Le banquier E. Arton, âgé de 58 ans, qui, on s'en souvient, fut mêlé à l'affaire de Panama, est mort subitement lundi matin dans ses bureaux. Le commissaire de police de la Chaussée-d'Antin dit qu'il s'est suicidé en absorbant du poison.

Dans l'entourage du défunt, on dit que ce dernier a succombé à une embolie.

Le « Farfadet »

On a réussi, à 1 heure, lundi matin, à faire sauter la partie arrière du *Farfadet*, dans laquelle se trouvaient entassés des cadavres. A quatre heures, les employés des pompes funèbres en avaient retiré dix.

Les obsèques de M. Villaverde

Les funérailles de M. Villaverde ont eu lieu lundi. Le char funèbre était traîné par huit chevaux. Les membres du gouvernement conduisaient le deuil. De nombreuses délégations civiles et militaires, des députés et sénateurs suivaient à pied. La foule était énorme.

Election en Savoie

Dans l'élection législative qui a eu lieu dimanche, à Bonneville, pour élire un député en remplacement de M. Chantemps nommé sénateur, M. Favre, radical-socialiste, a obtenu 7018 voix; M. Guy, radical, 1725; M. Perillat, progressiste, 5474. Il y a ballottage.

Echos de partout

LA MAISON DE MOLIÈRE

La maison de Molière est à vendre!... Entendons-nous : non pas celle dont M. Jules Claretie dirige les destinées, mais celle qu'habita réellement Molière à Auteuil, où fréquentèrent Boileau, La Fontaine, Chapelle et qu'Andrieux a mise au théâtre, sous ce titre : *le Souper d'Auteuil*.

Convertie en pensionnat de jeunes filles, la maison de Molière se présente sous la forme d'une rotonde en briques, avec un péristyle orné de quatre colonnes.

Sur le fronton se voit un bas-relief qui représente Thalie laissant tomber son masque...

De beaux jardins entouraient jadis la maison de Molière; le percement d'une rue les a fait disparaître.

Aujourd'hui, c'est la maison qui s'en va.

A qui la maison de Molière?...

LES CAUSES DE LA CHALEUR

Le soleil fait des siennes. En Suisse, comme à Paris, à Vienne, en Italie, en Espagne, en Portugal, où la chaleur est, depuis quelques jours, insupportable, on s'en était aperçu, mais sans discerner les causes de cette température tropicale.

M. l'abbé Moreux, directeur de l'observatoire de Bourges, nous les donne aujourd'hui; il a découvert une nouvelle tache solaire de trois milliards et demi de kilomètres carrés... seulement.

Cette tache est sillonnée de langues de feu d'une activité qui, paraît-il, ne fera que croître et embellir jusqu'au mois d'août.

A cette époque, aura lieu une éclipse totale qui, espérons-le, mettra fin à la température de fournaise que nous subissons.

MOT DE LA FIN

Un monsieur rencontre un de ses amis, pêcheur à la ligne, souvent malheureux, qui rentre avec son chien.

— Tiens, tu as un chien à présent! Comment l'appelles-tu?

— Poisson...

— !!!

— Parce qu'il ne mord pas!

CONFÉDÉRATION

Hôtes princiers. — S. A. R. le duc des Abbruzes, cousin du roi d'Italie, est arrivé dimanche à Lucerne, venant de Genève par Lausanne, Château-d'Œx, le Simmenthal, Interlaken, le Brünig. Le duc, qui est accompagné d'une suite de quelques personnes, a fait le trajet en automobile. Il est descendu à l'Hôtel National, où il compte demeurer quelques jours, avant de poursuivre son voyage sur Liège et Schveningue.

Fête fédérale de chant. — Les tramways zuricois ont transporté dimanche 120,000 voyageurs. C'est le plus fort chiffre atteint jusqu'à présent.

Conférence sur les transports. — La séance de clôture de la conférence pour le transport des marchandises par chemin de fer est fixé à aujourd'hui après-midi, à 3 heures.

Suisses à l'étranger. — M. Edouard Huguenin, autrefois receveur à la gare du Locle, a été nommé directeur des chemins de fer d'Asie Mineure en remplacement du conseiller intime Dr Zander, démissionnaire.

Télégraphes fédéraux. — Les importantes fonctions de chef de la division technique à l'administration des télégraphes suisses ont été confiées à M. Alois Reding, de Schwyz, ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique et contrôleur des courants à haute tension.

Presse. — A partir du 1er septembre, la rédaction du journal libéral glaronais, la *Neue Glarner Zeitung* passe aux mains de M. le Dr O. Kubli et de M. R. Gallati, fils du juge fédéral récemment décédé.

M. E. Gubler, rédacteur de la *Neue Glarner Zeitung*, passe dès le 1er août à la rédaction de l'*Aargauer Tagblatt*.

Le Grand Combin. — L'ascension du Grand Combin vient d'être faite, pour la première fois cette année, par deux touristes de Hanovre, MM. Oscar Schuster et Clément. Ces Messieurs, partis sans guides, le 11 juillet, de l'hôtel du Grand Combin à Fionnay, par un temps splendide, n'ont pu arriver au sommet qu'avec assez de difficultés, dues au mauvais état de la « paroi ».

FAITS DIVERS

SUISSE

Les méfaits de la foudre. — Un orage violent a sévi mardi soir, dès 10 heures, sur toute la Suisse. Les communications télégraphiques ont été presque entièrement coupées. Partout on signale des perturbations dans les services des forces motrices et de la lumière électrique. La foudre est tombée en de nombreux endroits, causant des incendies dont on ne connaît pas encore les détails.

— Lundi matin, un peu avant onze heures, la foudre a tué, entre Aubonne et Allaman, près du croisement du tram, M. François Liardet, ancien boucher, à Aubonne, qui, pour se protéger de l'orage, s'était réfugié sous un arbre.

— Dans la nuit de dimanche à lundi, la foudre a incendié trois maisons à Schœnbühl et deux maisons de paysans à Diesse. En quelques instants, les habitations ont été réduites en cendres.

— Lundi à midi, à Valamand dessus, dans le Vully, sans que rien ne le fasse prévoir, ont retenti deux violents coups de tonnerre très rapprochés : presque aussitôt le feu se déclarait, à la fois, chez M. Henri Matthey, tonnelier et négociant et chez M. Emile Vincent, syndic. Les deux immeubles ont été consumés. On a réussi à sauver le bétail de M. Vincent, mais presque tout le mobilier, l'outillage, et les marchandises en magasin de M. Matthey sont restés dans les flammes.

— Enfin, pendant le violent orage de dimanche soir, la foudre a allumé à Lucens, une meule de 12 à 15 chars de foin, appartenant à M. Gavillet. La meule a été entièrement consumée.

Une belle action. — Une scène émouvante s'est passée dimanche en gare de Cœligny (Vaud).

Une dame avait traversé la voie pour attendre de l'autre côté le train-tramway sur Genève. Sa fillette, restée un instant avec son père sur le premier quai, traversa la voie pour rejoindre sa mère. Au même instant, arrive l'express de Lausanne marchant à une vitesse de 65 kilomètres à l'heure.

M. Zimmermann, sous-chef de gare, voit le danger. Au risque de sa vie, il s'élance et réussit à saisir l'enfant. Le chasse-pierres de la machine les frôla en passant, mais l'enfant et son sauveteur avaient eu le temps de se mettre hors de danger. Violemment entraînés par le courant d'air, ils roulèrent tous deux sur le sol, à côté du train, passant à toute vitesse.

La mère de l'enfant n'avait vu que la première partie de la scène. Croyant son enfant écrasée, elle tomba en proie à une violente crise de nerfs. M. Schlaterer, sergent-infirmier des sapeurs pompiers de Genève, lui prodigua ses soins. L'enfant que la malheureuse mère croyait réduite en bouillie, se dressa alors devant elle. La scène fut émouvante.

M. Zimmermann doit être chaudement félicité pour son bel acte de dévouement et de présence d'esprit.

FRIBOURG

La fête du Père Girard

La fête du centenaire du Père Girard a été célébrée ce matin conformément au programme que nous avons publié, au milieu d'un nombreux concours d'autorités cantonales et communales, de parents, de quelques anciens élèves du célèbre pédagogue, du corps enseignant et des élèves des écoles primaires de la ville de Fribourg.

A la messe de 8 heures aux Cordeliers, Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, a fait un panégyrique, remarquable de science et d'élévation de pensée, et s'est attaché à mettre en relief les mérites du Père Girard comme initiateur et comme organisateur de l'enseignement religieux.

Les chants exécutés par le *Cæcilien-Verein* ont contribué à donner à la cérémonie un grand caractère artistique et religieux.

On va ensuite à la Grenette où, à la suite d'un prélude de la musique de Landwehr, M. l'archiviste Schneuwly lit un travail qu'il a composé pour la circonstance : *Ecoles du Père Girard*. Cette étude intéressante, comme tout ce qui vient de notre archiviste cantonal, sera publiée.

Une élève des écoles primaires, Mlle B., déclame une poésie, en l'honneur du Père Girard, avec beaucoup de grâce et de sentiment.

M. le chanoine Quartenoud, directeur des écoles, a parcouru dans son discours la carrière pédagogique du Père Girard en montrant que ce qui avait fait le succès de son œuvre, c'était la bonté et l'affection, la science et la méthode.

On va devant la maison de la pharmacie Cuony, sur la façade de laquelle on a placé une plaque de marbre noir indiquant que c'est là qu'est né le Père Girard. Au nom de la Direction de l'Instruction publique, M. L. Genoud, directeur du Musée pédagogique, remet à la ville l'*inscription commémorative* en faisant allusion au rôle du Père Girard comme précurseur de l'enseignement des arts et métiers. M. le syndic Weck remercie, en excellents termes, au nom de la ville, et saisit cette occasion pour constater l'heureux effet de l'initiative du Père Girard dans le domaine de l'éducation. Nous reviendrons demain sur ces divers discours.

Le dernier acte se passe au Musée pédagogique où M. L. Genoud présente dans une élégante vitrine les objets : diplômes, lettres, etc., qui forment la collection du Père Girard. M. Genoud a montré comment cette exposition avait été conçue et formée peu à peu par des donations de la famille et des anciens amis du pédagogue fribourgeois. Cette collection se complétera avec le temps.

En somme, belle et grande journée en l'honneur d'un des hommes les plus méritants de la République de Fribourg.

Tir cantonal. — Le président du Comité des prix, M. le député Weissenbach, a annoncé hier au comité d'organisation que la 14me liste des dons d'honneur a atteint la somme de 50,400 francs.

Le comité de tir a décidé de prolonger le délai d'inscription des concours de groupes à 300 m. et à 50 m. jusqu'à la veille de l'ouverture du tir. Les demandes mises à la poste le 21 juillet seront admises.

Aucun groupe ne sera accepté pendant la durée du tir.

— Voici les résultats officiels du tir d'essai de dimanche :

FUSIL ET CARABINE 300 M.

Cible Fribourg-Progrès

1. Hertling, Frédéric, Fribourg, 394 points. 2. Mœtteli, Arnold, Frib., 389 p. 3. Glasson, Jules, Bulle, 362 p. 4. Nordmann, Maurice, Fribourg, 358 p. 5. Schenker, Emile, 354 p.

Cible Sarine-Bonheur

1. Hertling, Frédéric, Fribourg, 98 points. 2. Jungo, Nicolas, 95 p. 3. Joye, Louis, 91 p. 4 Pilloud, Alexandre, Châtel-Saint-Denis, 91 p. 5. Buser, Théophile, Fribourg, 84 p.

Cible Patrie-Militaire

Ire catégorie :

1. Schneider, Georges, Fribourg, 368 points. 2. Comte, Louis, 350 p. 3. Perriard, Armand, Belfaux, 341 p. 4. von Dach, Gottf., Morat, 336 p. 5. Liniger, Gottf., Pérolles, 315 p.

IIme catégorie :

1. Mœtteli, Arnold, Fribourg, 97 points. 2. Keller, Auguste, 96 p. 3. Widmer, Walter, 96 p. 4. Lœger, Fr., 95. 5. Steiner, G., Morat, 94 p.

Cible Singine-Vitesse

1. Glasson, Jules, Bulle, 96 points. 2. Schneider, Georges, Fribourg, 95 p. 3. Nordmann, Maurice, 94 p. 4. Perriard, Armand, Belfaux, 93 p. 5. von Dach, Gottfried, Morat, 89 p.

Cible Morat

1. Comte, Louis, Fribourg, 97 points. 2. Liniger, Gottfried, 96 p. 3. Stuky, Fritz, 96 p. 4 Pilloud, Alexandre, Châtel-Saint-Denis, 95 p. 5. Geissmann, Jules, fils, Fribourg, 94 p.

Cible Veveyse

1. Fasel, Johann, Bœsingen, 720 points. 2. Pilloud, Alexandre, Châtel-St-Denis, 707 p. 3. Comte, Louis, Fribourg, 690 p. 4. Schenker, Emile, 676 p. 5. Mouret, Eugène, 672 p.

Cible Glâne-Journalière

1. Maurer, Hans, Fribourg, 98 points. 2. Jenny, Théobald, 98 p. 3. Marti, Joseph, 96 p. 4. Pilloud, Alexandre, Châtel-Saint-Denis, 94 p. 5. Buser, Théophile, Fribourg, 94 p.

PISTOLET ET REVOLVER 50 M.

Bulle Progrès

1. Boccard, René, Fribourg, 426 points, 2. Nordmann, Maurice, 419 p. 3. Lehmann, Jean, 408 p.

Gruyère-Bonheur

1. Raynold, J., Fribourg, 93 points. 2. Egger, Aloys, 90 p. 3. Wœber, Auguste, 90 p.

Broye-Vitesse

1. Nordmann, Maurice, Fribourg, 78 points. 2. Lehmann, Jean, 78 p. 3. Yantz, Edouard, 67 p.

Cible Zœhringen

1. Egger, Aloys, Fribourg, 99 points. 2. Imsand, Paul, 85 p.

Cible Bubenberg

Ire catégorie :

1. Egger, Aloys, Fribourg, 643 points. 2. Imsand, Paul, 627 p.

Séminaire diocésain. — C'est demain, mercredi, que commencent au Grand Séminaire les examens de fin d'année.

Ils auront lieu dans l'ordre suivant, de 8 h 30 à 11 h. 30.

Mercredi 19 juillet : Théologie dogmatique;

Jeudi 20 : Ecriture sainte et Histoire ecclésiastique;

Vendredi 21 : Théologie morale et Droit ecclésiastique.

Le vénérable clergé est prié de bien vouloir les honorer de sa présence.

Encore le tramway. — On nous écrit :

Un correspondant du *Confédéré* lui soumet quelques réflexions sur l'administration de nos tramways, qui, tout en nous paraissant justes quant au fond, nous ont semblé désobligeantes dans la forme.

---

23 FEUILLETON DE *LA LIBERTÉ*

Le Rêve de Patrice

PAR

Jean KERVALL

Par une autre ironie, le sentiment qui l'animait ne lui avait jamais paru aussi fort qu'à cette heure de sacrifice où la réalité lui commandait de rompre la chaîne des souvenirs traînés dans l'ombre de Beaumanoir.

Ne plus revoir Patrice!

L'éloigner pour toujours!

Une heure entière elle resta anéantie dans la souffrance de cette idée!

Elle voulut renvoyer au lendemain les tristes lignes.

Au lendemain, pourquoi?

La réalité se dresse encore une fois devant elle.

Patrice avait aimé Michelle de Crépol, de quels sentiments serait-il animé pour Mlle de la Carville?

Elle joignit douloureusement ses mains lassées et, faisant un violent effort, elle écrivit :

« Monsieur,

« Je ne vous narrerai point ce que vous savez déjà.

« Il est des choses si tristes que le seul ressouvenir navre.

« Il est des heures si longues qu'elles ne se calculent que par l'intensité des tourments subis.

« D'après ce que Madame votre mère vous a communiqué, je crois qu'il est de mon devoir d'oublier le passé. Faites des efforts pour cela, je vous en supplie, soyez heureux autant que je le désire.

« Si le souvenir des jours écoulés à Montreux fait quelquefois le sujet de vos conversations du soir, que ce ne soit pas pour condamner celle qui souffre en vous écrivant. L'amère réalité me force à agir comme je le fais.

« Je cherche une position.

« Je quitterai Madame de Crépol, aussitôt que j'aurai quelque chose d'assuré.

« Soyez heureux! ce sera une de mes joies, sinon la seule que je puisse avoir désormais.

« Jouissez pleinement du bonheur de posséder votre mère.

« Ceux qui ont perdu la leur connaissent la profondeur de leur malheur.

« Dites mon respect à Madame Lasteyran; qu'elle trouve, pour vous, les mots qui réconfortent dans les moments pénibles. Je n'oublierai jamais qu'un jour elle a souhaité m'avoir pour son enfant.

« Mlle de la Carville. »

De son affection, pas un mot.

A ses souffrances, aucune allusion.

Tristement elle sourit, d'un sourire navré qui faisait mal à voir.

Elle relut ces pauvres lignes, fouilla sa chambre d'un regard scrutateur et, sûre d'être sans témoin, elle mit toute son âme dans un baiser sur la feuille pliée en deux.

Les mots se liraient, mais le baiser déposé ne laisserait aucune trace.

Ayant consulté le réveil-matin en vieux Sèvres qui décorait sa cheminée, elle vit quatre heures et demie.

L'ombre commençait à voiler la terre, mais l'heure avancée la pressura.

Elle endossa une jaquette, se coiffa d'une toque en loutre, s'enroula la tête dans une gaze, prit ses gants et sortit.

Dans la rue, elle eut peur.

Une crainte mal définie l'agitait.

Il lui semblait que le flot humain l'observait et qu'en la côtoyant, il devinait les luttes livrées en elle.

Sa marche était mal assurée.

Elle était gauche, de cette gaucherie des novices qui essaient leurs premiers pas.

La course jusqu'au bureau lui parut d'une durée sans fin.

Elle avait l'air d'un enfant qui commet une faute.

Toutes ces réflexions obsédaient Michelle dans sa marche, quand elle aperçut un jeune homme qui ressemblait d'allure à Théophile de Beaudran.

Elle rougit.

Sa solitude lui parut honteuse.

Michelle avait autre chose à accomplir.

Quel motif allait-elle en donner au jeune homme?

N'était-ce pas assez d'avoir eu à essuyer les regards étonnés du concierge?

Au milieu d'encombres, elle traversa l'avenue et hâta le pas pour arriver à l'hôtel de Crépol dont elle n'était séparés que par quelques numéros.

Comme elle traversait l'antichambre, l'écho d'un dialogue lui arriva.

Son cœur battit à rompre; elle avait reconnu la voix de Patrice.

Que venait-il faire à l'hôtel à cette heure?

Elle qui lui avait envoyé son dernier adieu!

XII

EXPLICATION ACERBE, LETTRE LANCÉE

C'était lui, en effet.

Chemin faisant, de la rue Barbet-de-Louy au parc Monceau, il avait rencontré son ami et lui avait confié le motif de sa sortie.

Théophile voulut le retenir et lui faire ajourner au lendemain sa visite.

Ce fut en vain.

La fièvre le dévorait; il voulait rendre la situation claire et savoir la réalité.

Pour lui chaque minute qui s'écoulait lui paraissait interminable. Une seconde, un instant, si peu que cela ne me suffirait-il pas pour jeter Michelle dans le désespoir!

Madame de Crépol ne put réprimer un mouvement de dépit quand on lui annonça Monsieur Lasteyran.

Tout d'abord elle eut la pensée de ne pas le recevoir, mais elle se dit que son refus pourrait être mal interprété, et, prudemment, elle se rendit au salon.

Patrice voulait aller droit au but.

Si les lignes obliques lui avaient toujours déplu, il sentit plus que jamais qu'une explication nette, claire, devenait de rigueur.

— Vous voudrez me pardonner, Madame, de me présenter à pareille heure, dit-il, mais, d'après le peu d'éclaircissement qu'a pu me donner ma mère, j'ai cru pouvoir venir vous demander dans quelle condition Mademoiselle Michelle est chez vous.

La question était catégorique, dépourvue d'ambages; Mme de Crépol fut un peu surprise; elle ne répondit pas.

— Je comprends que ma visite vous soit pénible, reprit Patrice, je serai bref, aussi bref que possible. Qui est Mademoiselle Michelle?

— Une orpheline, Monsieur, dit-elle. Elle a perdu sa mère le jour de sa naissance, et trois ans plus tard, son père. Ce dernier la confia en mourant à M. de Crépol. Une petite somme fut aussi déposée chez le notaire. Elle a dû fructifier, grâce aux intérêts qui n'ont jamais été touchés; vous pourrez, du reste, vous informer.

Patrice l'interrompit.

— Je ne suis nullement préoccupé par une question de ce genre, Madame. J'étais venu dans l'intention de vous faire deux demandes. La première a été posée; je sais qui est Mademoiselle Michelle. Il me reste l'autre, la voici : au nom de l'affection protectrice qui vous a fait élever votre adoptée, j'ose vous demander de lui taire cette pénible découverte. Elle se croit votre fille, veuillez ne pas tuer sa croyance, laissez-la vivre encore un peu de cette douce intimité du foyer. Quelques mois passeront vite à côté des années entières qui me font rendre hommage à votre désintéressement.

Elle le fixa, doutant de la sincérité de ses paroles.

Ce regard, perçant comme une vrille, le mordit au cœur.

Il parlait avec la loyauté de l'homme sincère; il ne supposait pas qu'on pût le croire capable d'un déguisement.

Madame de Crépol ajouta avec un sourire malin :

— Vous m'avez l'air réellement amoureux, Monsieur!

Le ton sarcastique avec lequel fut prononcé l'aphorisme, rendait si mal ce que Patrice éprouvait qu'il regea d'avoir affaire à une femme et de ne pouvoir lui répondre comme il l'eût fait à son semblable.

Il répondit, calme et froid en apparence :

— Je n'ai pas analysé mes sentiments.

Ce que je sais néanmoins, et ce que ma mère a dû vous dire, c'est que rien n'empêchera mon union avec Mlle Michelle. Je l'aime profondément, et aujourd'hui qu'elle a besoin d'un protecteur, je lui tiendrai lieu de père, d'ami, en un mot, de soutien.

(A suivre.)

Pour en avoir le cœur net, nous nous sommes adressés à bonne source et avons appris ce qui suit :

La pose de nouvelles plaques indicatrices a été rappelée à la Direction par un membre du conseil d'administration, le président, nous assure-t-on, dans une des dernières séances et approuvée par l'unanimité du Conseil.

Quant à la voiture-navette de Gare-Beauregard, *dont s'occupe la Liberté d'aujourd'hui*, un membre du Conseil, également le président, si nous sommes bien renseigné, a soulevé la question et proposé que la correspondance ait lieu pour toutes les courses du Pont Suspendu à Pérolles ou vice-versa.

Le directeur a opposé des raisons techniques, mais a consenti, toutefois, à faire de nouvelles expériences.

Aucun essai n'a été tenté, que nous sachions. Il est possible que la Direction y mette quelque mauvaise grâce ; car elle tient à la double voie, dont la construction coûterait approximativement 80,000 fr. Pauvres actionnaires, avec cette forte dépense, quand auriez-vous l'espoir de pouvoir retirer un dividende quelconque ?

Cependant, la voiture navette correspondant à toutes les courses satisferait, du moins pour le moment, les habitants des quartiers de Beauregard, de Richemont, et du Gambach. — A défaut de grives, on mange des merles ! —

A la suite des renseignements qui précèdent, nous estimons donc que l'administration est hors de cause et que la Direction doit hâter de faire les expériences qu'elle a promises. La distance de Pérolles à la gare étant de 1080 mètres et celle de Beauregard à la gare de 535 m., il paraît évident que la navette pourrait se faire pour toutes les courses, en supprimant, au besoin, un arrêt facultatif.

Quant aux statistiques établies, elles ne sont pas conformes à la réalité.

Souvent, en effet, les voyageurs allant à Beauregard, à Richemont ou au Gambach omettent de demander un billet pour ces destinations et le contrôleur ajoute un numéro au billet délivré pour Pérolles ; ou bien le contrôleur lui-même oublie de donner le billet demandé, ou encore le voyageur pour Beauregard, vu la défectuosité du service, ne dit rien, descend à la gare et s'achemine à pied jusqu'à son domicile.

Il ne faut donc pas trop faire crédit aux chiffres, car ils ne disent pas tout. Au reste, que pèsent *ces petits jeux de statistique*, quand on est en face d'un fait palpable, comme celui de l'insuffisance actuelle du service pour Beauregard ?

Le banquet de la société d'éducation

Immédiatement après la fructueuse séance du matin, dont nous avons longuement rendu compte, plus de trois cents convives prenaient place dans la vaste cantine aménagée pour le banquet. Les gens de Guin s'y entendent merveilleusement en fait de décoration et leurs musiciens ont accompagné la danse des fourchettes avec un entrain dont nous leur sommes reconnaissants, puisqu'ils nous ont donné l'occasion d'assister au plus varié des concerts.

Mais chut ! Les toasteurs ont la parole. M. Gendre, instituteur à Fribourg, est major de table, c'est dire que tout marchera à la baguette.

M. *Maradan*, instituteur à Ecuvillens, porte le toast à l'Eglise avec un éclat, un enthousiasme, qui force l'attention. Il dit les triomphes du Pontificat de Léon XIII et les espérances des catholiques dans le doux Pie X. Un tonnerre d'applaudissements salue son vibrant commentaire de la belle devise : *Instaurare omnia in Christo*.

M. *Mathey*, instituteur à Belfaux, a eu la tâche difficile, qu'il a remplie avec beaucoup de chaleur et de tact, de remercier les autorités présentes. Il boit à ces autorités et les assure de toute la reconnaissance du corps enseignant.

M. le Dr *Schmid*, juge fédéral, monte à la tribune. Il félicite l'assemblée du magnifique résultat de la séance de travail. Il est heureux surtout que Fribourg, ce Fribourg catholique et pour cela même tant décrié, ait pris l'initiative de l'œuvre si belle et si chrétienne des mutualités scolaires. M. Schmid fait une fois de plus le bilan de l'œuvre du gouvernement fribourgeois et il la trouve saine, grandiose, patriotique. Il termine en levant son verre à Fribourg, la *freie Burg, au gouvernement fribourgeois*, à M. le conseiller d'Etat Python.

Un formidable vivat éclate qui prouve à l'orateur combien il a su exprimer les sentiments de tout le corps enseignant pour son chef aimé et respecté.

M. *Pittet*, instituteur à Mézières, salue la patrie en maître profondément chrétien, en citoyen qui a le culte de notre chère petite Suisse. Que nous sommes loin des tirades sans-culottistes du citoyen Hervé et combien solennel nous semble, après les vibrantes paroles du régent de Mézières, le chant de notre cantique suisse !

M. le Dr *Kæser*, révérend curé de Treyvaux, rompt une lance en faveur du sexe fort, qu'on met un peu trop dans l'ombre, selon lui, au profit du féminisme. Ce qui n'est qu'une boutade, puisque, en fin de compte, M. le Curé de Treyvaux boit à la santé de Mesdames les Inspectrices scolaires.

M. le conseiller d'Etat *Python* monte à la tribune, salué par les acclamations de l'assistance.

« *Mon premier devoir, dit-il, est de remercier* M. le juge fédéral Schmid, un vieil ami du canton de Fribourg, un compagnon de lutte aux Chambres fédérales, un politicien de ces cantons primitifs où le culte de la liberté est greffé sur le culte de la foi traditionnelle.

On nous a parlé de l'essor économique de notre cher canton de Fribourg. Il faut dire qu'il est le fruit de toute une époque de luttes et d'efforts continuels. Les résultats, nous vous les devons, à vous les membres du corps enseignant, les collaborateurs zélés de notre œuvre dans tout le pays. Mais il ne faut pas que nous nous arrêtions à mi-chemin. Nous avons un motif politique de continuer avec ardeur et avec tout l'enthousiasme que donne le combat, la tâche que nous nous sommes imposée.

Sous le contrôle de la Confédération, une joyeuse émulation s'est emparé de tous les cantons suisses pour les examens des recrutables. On a proposé, lors de la dernière réunion des directeurs de l'Instruction publique, *de cesser la publication des résultats* des examens pédagogiques : Le représentant du canton de Fribourg s'est opposé à cette mesure parce qu'il avait pu apprécier les bons résultats de la publication. La Providence à quelquefois recours à nos adversaires pour nous montrer la voie à suivre, tant nous aimons la routine.

Si nous voulons avancer encore sur le terrain de l'instruction, continuons à lutter comme par le passé. Nous avons d'autres ennemis encore à combattre, et parmi eux, le manque de pédagogie. Le canton de Fribourg se moque de la pédagogie. On s'en moque au sein de certaines autorités, au sein d'une partie du corps enseignant et surtout au sein d'une partie de la population, qui méconnaît trop encore les avantages de l'école.

Nous ignorons la valeur de notre capital intellectuel parce que nous manquons de pédagogie, parce que nous manquons de méthode. Nous voulons combler cette lacune sur le terrain scolaire. Cela nous est *facile puisque* nous possédons les deux éléments qui assurent le succès dans le domaine de l'éducation : un clergé dévoué, chargé de faire régner à l'école la doctrine intégrale et un corps enseignant plein de bonne volonté, qui doit suivre ses élèves même en dehors de l'école, afin de compléter et de rectifier l'insuffisante éducation de la famille. Le peuple fribourgeois a de riche qualités de bienveillance et de bonhomie. Il lui faut un guide et une méthode. La société d'éducation sera ce guide et elle s'armera d'une excellente méthode.

M. Python porte son toast à la société fribourgeoise d'éducation. *(A suivre.)*

CHOSES MORATOISES

Hôtels, sites et remparts

Morat, 16 juillet.

La dernière réunion de la Société cantonale d'histoire, qui a eu lieu à Sugiez, a été marquée par un incident que les journaux ont négligé, peut-être à tort. Il s'agit d'un bref débat, touchant la conservation de nos monuments historiques et de nos sites pittoresques, qui s'est déroulé à la suite d'une proposition d'un membre de la Société, M. le député Gutknecht, de Morat.

Comme Moratois, M. Gutknecht éprouve des inquiétudes à l'endroit des innovations et « embellissements » que ses concitoyens prétendent introduire dans l'aspect général de leur cité. Les remparts de Morat, notamment, courent de graves périls. La ville, à l'étroit dans son enceinte, aspire à se donner de l'air et du jour. Des mains sacrilèges se sont mises sournoisement à saper les glorieux témoins d'une lutte héroïque. D'autres mains tracent, à l'entour des remparts, des plans de bâtisses dont la réalisation serait un désastre pour l'esthétique.

M. Gutknecht concluait donc qu'il était grand temps que le canton de Fribourg fût doté d'une loi sur la conservation des monuments et des sites pittoresques afin que *les autorités locales, mieux armées contre* les desseins des modernistes outranciers, pussent protéger efficacement le patrimoine de beauté que l'art des ancêtres nous a légué.

Après une discussion, à laquelle prit part, avec sa verve accoutumée, M. Philippe Godet, de Neuchâtel, le défenseur né de toutes les vieilles et belles choses, la Société d'histoire, sur la proposition de son président, M. Max de Diesbach, adopta un vœu formulé dans le sens des conclusions de M. Gutknecht.

Or voici que, dans le *Murtenbieter* de ce matin, nous lisons un entrefilet où M. Gutknecht, tablant sur un récent arrêt du Tribunal fédéral, — dont il emprunte le texte, erroné d'ailleurs, au *Journal de Genève*, — reproche au gouvernement de Fribourg d'avoir « de nouveau mis à l'affront le nom fribourgeois ».

M. Gutknecht est bien ignorant des affaires de la ville qu'il habite, ou il est bien oublieux de ses propres faits et gestes, pour *adresser pareil reproche au Conseil d'Etat*, à propos d'une affaire dans laquelle celui-ci a eu un rôle dont il y a tout lieu de le féliciter, et qui, précisément, a été tout à fait conforme à l'attitude que M. Gutknecht, dans son discours de Sugiez, voulait lui voir prendre.

L'affaire dont il s'agit peut se résumer en cinq lignes : un consortium veut construire, à l'entrée de Morat, un hôtel. Or l'emplacement choisi est tel que la construction fera tache sur le tableau, unique, au point de vue du pittoresque moyenageux, que la ville de Morat offre au touriste débarquant sous ses murs. La commission des monuments historiques, présidée par M. Max de Diesbach, intervient. Elle se rend sur place. Sa conclusion est qu'il faut ajourner toute décision et saisir l'occasion pour soumettre à une étude d'ensemble la question de la conservation des remparts et de l'aménagement des alentours de Morat. Or, l'endroit où serait situé l'hôtel projeté est justement un des points qui, dans un tel *plan d'aménagement, devraient rester* indemnes de toute bâtisse.

Pendant que l'affaire, très délicate et complexe, faisait ainsi le tour des dicastères administratifs et des autorités et commissions consultatives, les intéressés, nantis cependant du cours des choses, n'ignorant point que l'on s'occupait d'eux, vont à Lausanne porter un recours pour « déni de justice » ! Le mot pour le moins est exagéré. Le Tribunal fédéral l'a compris et n'il a cru devoir inviter le Conseil d'Etat de Fribourg à hâter sa réponse, il n'a pas entendu tout de même reprendre le mot à son compte.

Surtout, il est innocent de l'âneries juridique que lui a prêté le correspondant lausannois du *Journal de Genève* et que le *Murtenbieter* a répétée en imprimant que le haut Tribunal avait intimé au gouvernement fribourgeois de statuer « dans le sens de l'octroi de la demande ».

Tels sont les faits, qui valent au Conseil d'Etat de s'entendre reprocher par M. Gutknecht d'avoir « mis à l'affront le nom fribourgeois ». Je trouve, bien au contraire, que le Conseil d'Etat a eu dans toute cette affaire le plus beau rôle : celui d'une autorité prévoyante et soucieuse de maintenir intactes les belles choses qui font l'ornement de nos cités et de notre pays.

Cet esprit de sage conservation du passé n'est point incompatible avec le développement moderne de la vie. Il faut seulement, pour concilier les deux choses, savoir prévoir. C'est là un grand et rare mérite et on ne s'attendait guère, en vérité, à voir une autorité vilipendée pour avoir montré qu'elle le possède.

La foudre. — Pendant l'orage d'hier, le tonnerre est tombé sur le chalet du *Lægerle*, près du Lac Noir. Le fluide a traversé l'écurie et a foudroyé quatre belles génisses.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Londres, 18 juillet.

On télégraphie de Tokie au *Daily Telegraph* : On s'attend à tout moment à ce que les Russes capitulent à Sakhaline, où leur situation est désespérée.

Londres, 18 juillet.

On télégraphie de Shangaï au *Standard* : Les Japonais ont débarqué à Sakhaline le matériel complet pour la construction d'un chemin de fer à voie étroite d'une longueur de 120 milles.

L'expédition japonaise à Sakhaline se compose de 14,000 hommes de troupes de toutes armes.

Saint-Pétersbourg, 18 juillet.

Vestnik : 475,240 recrues seront appelées au service militaire cette année.

Saint-Pétersbourg, 18 juillet.

L'Etat-major de la marine dément que le capitaine Qlado ait été nommé ou sera nommé aide de camp de l'amiral Birilef, ministre de la marine.

Saint-Pétersbourg, 18 juillet.

Le congrès des unions libérales, qui a tenu ces jours derniers des réunions clandestines en Finlande, les a clôturées lundi matin à 4 h. par le vote d'une proclamation disant que le projet Boulyguine est une insolente provocation du gouvernement autocratique. Le congrès a décidé d'organiser des protestations en masse ; il a décidé aussi qu'aucun des membres des Unions ne contribuerait à l'élection de l'assemblée nationale émanant de ce projet. Il a décidé enfin d'organiser une agitation pour empêcher les électeurs de participer à l'élection, de convoquer des meetings de protestation, de proclamer la grève politique et d'organiser une insurrection.

Moscou, 18 juillet.

Une délégation du comité organisateur du congrès des zemtwos est allée chez le gouverneur général pour lui répéter que le congrès n'enfreignait pas la loi et qu'il était en conformité avec les termes de l'ukase impérial autorisant la discussion *des questions intéressant l'Etat. Le gou*verneur général a répondu que la police avait délivré des sommations sans qu'il le sût.

Reval, 18 juillet.

On dément à nouveau que des troubles se soient produits à bord du croiseur *Minin*.

Paris, 18 juillet.

L'*Echo de Paris* reçoit de son correspondant à Varsovie une dépêche signalant l'agitation croissante qui règne dans cette ville à mesure qu'approche la date de la rentrée des classes.

Saint-Pétersbourg, 18 juillet.

Une communication du gouvernement, publiée par le *Messager officiel du gouvernement* constate que, parmi les ouvriers russes des ateliers du chemin de fer de Tiflis, environ cent hommes, depuis le commencement des désordres, sont en butte, dans cette ville, aux poursuites des agitateurs.

Paris, 18 juillet.

L'*Echo de Paris* reproduit le bruit que M. Witte, qui est attendu à Paris, aura un important entretien avec M. Rouvier.

Odessa, 18 juillet.

La police a saisi lundi un grand nombre de proclamations révolutionnaires imprimées en hébreu par l'alliance juive. Le rabbin Pem, suppléant du grand rabbin, ayant été sommé de traduire ces proclamations a refusé. Il a été en conséquence relevé de sa suppléance.

Plusieurs délégués des grandes villes du sud de la Russie sont partis pour le des congrès zemtwos, déclarant que malgré toute interdiction le congrès se réunira.

Londres, 18 juillet.

A la Chambre des communes, répondant à une question, lord Percy dit que le Maroc a invité l'Angleterre à une conférence. L'Angleterre a répondu qu'elle était disposée à y participer pourvu que le programme, le lieu et l'époque fussent déterminées de façon satisfaisante. Nous ne pouvons pas permettre, ajoute lord Percy de distribuer la correspondance relative à la participation des autres puissances.

Le gouvernement propose ensuite un amendement à la loi sur les étrangers, amendement prescrivant que le manque des moyens d'existence ne pourra pas faire exclure d'Angleterre un étranger qui n'y vient que pour éviter d'être poursuivi ou condamné pour des motifs religieux ou politiques. Après une discussion dans laquelle les orateurs ont fait ressortir la nécessité de conserver le droit d'asile pour les réfugiés politiques, l'amendement a été adopté.

Ferryville, 18 juillet.

Le *Farfadet* a été rempli d'eau ; on le noiera ainsi encore plusieurs fois afin de faire disparaître les gaz. Les obsèques des victimes auront lieu aujourd'hui mardi.

Gotha, 18 juillet.

Le prince Philippe de Cobourg a intenté une demande en divorce contre son épouse, la princesse Louise de Belgique, devant le tribunal de Gotha.

Berne, 18 juillet.

La ligne directe Berne-Neuchâtel a transporté pendant le mois de juin 53,000 voyageurs et 8100 tonnes de marchandises. Ses recettes se sont montées à 75,400 frs., soit 3100 de plus que pour le mois correspondant de l'année précédente. Les recettes du premier semestre de cette année sont de fr. 362,281, soit 4432 de moins que pour le premier semestre de l'année précédente. Les recettes kilométriques, pendant le premier semestre de 1905, ont été de fr. 8425.

Zurich, 18 juillet,

Au concours artistique, la *Société de chant* de Fribourg a concouru en 3me catégorie. Elle a été classée au 9me rang et a obtenu une couronne de chêne avec 17 ¼ points.

Les premières sociétés qui ont concouru dans la même catégorie sont le *Mœnnerchor* de Bâle et le *Mœnnerchor* de Lucerne avec 7 ¼ points et la 1re couronne de laurier ; l'*Union chorale* de La Chaux-de-Fonds avec 8 ¼ points ; l'*Union chorale* de Lausanne avec 10 ¼ p. ; l'*Orphéon* de Neuchâtel, etc.

REVUE COMMERCIALE AGRICOLE

du 14 juillet 1905

Situation. — Temps sec et chaud ; les foins sont achèvent dans d'excellentes conditions Les premières prairies fauchées sont prêtes grâce aux dernières averses, à être fanées de nouveau ; en Gruyère, les foins seront terminés dans une huitaine de jours ; ils ont été, comme partout, abondants. En pays de vignobles, on se réjouit du temps superbe dont nous jouissons ; la fleur est sur le point de passer et les grappes semblent devoir être longues et fournies ; le mildiou est rare. Les céréales sont en bonne voie, mais il est possible que le grain reste petit ; les cultures sarclées, pommes de terre, betteraves, etc., sont belles ; somme toute, tout semble annoncer une bonne *année*.

Bétail. — Les dernières foires du canton de Fribourg, quoique peu importantes par le nombre du bétail amené, ont vu les prix se maintenir très fermes. Les porcs eux-mêmes sont chers et recherchés.

Céréales. — Rien à signaler de particulier sous cette rubrique ; le commerce est très calme partout, attendant les résultats de la moisson, que l'on connaîtra dans quelques semaines.

Fromages. — Marchandise toujours rare et chère ; nous avons eu la visite d'un commissionnaire parisien qui nous a renseigné sur l'état de la place de Paris ; les fromages y sont rares et presque hors prix ; les négociants suisses qui auraient encore de la marchandise ouverte trouveraient sans peine à la placer à Paris à des prix qui semblent très rémunérateurs. Dans le canton de Fribourg, la campagne d'été n'est pas commencée ; comme les prix seront élevés, il est probable qu'elle s'ouvrira tard.

Lait. — On ne parle pas non plus des prix du lait dans le canton de Fribourg ; dans le canton de Vaud, les marchés se continuent ; en voici deux nouveaux depuis la semaine dernière :

Berolle. — 150,000 kg. à 12,8 c. plus 200 fr. de loyer.

Bullet. — Laiterie du Chalet-Neuf, 220,000 kg. à 12,5 c. plus 600 fr. de loyer.

Beurres. — Les beurres restent fermes partout malgré la température. On vend à Saint-Gall, de 2 fr. 50 à 2 fr. 70 ; à Zurich, de 2 fr. 80 à 3 fr. ; à Berne, de 2 fr. 80 à 3 fr. ; à Lucerne, de 2 fr. 40 à 2 fr. 50 ; à Langenthal, de 2 fr. 30 à 2 fr. 80. A Paris, les prix se sont améliorés pendant la semaine dernière ; ils ont monté généralement de 10 fr. par 100 kilos.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Observations
du Laboratoire de physique du Technicum de Fribourg
Altitude 642m
Longitude Est Paris 4° 49' 15". Latitude Nord 46° 47' 33"
Du 18 juillet 1905
BAROMÈTRE

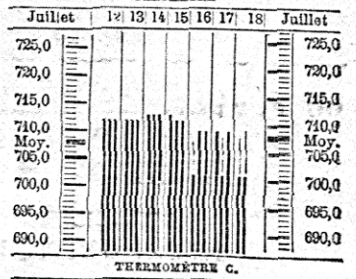

THERMOMÈTRE C.

Juillet	12	13	14	15	16	17	18	Juillet
8 h. m.	20	19	19	17	19	24	17	8 h. m.
1 h. s.	24	23	27	22	23	20	20	1 h. s.
8 h. s.	25	23	21	24	24	22		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	75	67	67	67	78	65	80	8 h. m.
1 h. s.	54	48	43	40	34	75	60	1 h. s.
8 h. s.	60	48	43	48	60			8 h. s.

D. PLANCHEREL, *gérant*.

RICQLÈS Seul ALCOOL DE MENTHE Véritable
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900
RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable

ACQUAROSSA BLENIO (Tessin) 600 m. d'alt. Gare de Biasca ligne du St-Gothard
BAINS ET FANGO
Eau ferrugineuse arsénicale, avec lithine, très appréciée contre l'anémie, l'eczema, les maladies de la peau, la goutte.
Saison : JUILLET-AOUT
Réf. : Docteur Auguste Lassueur, Avenue du Théâtre, à Lausanne. 2458

NESTLÉ'S (AU LAIT SUISSE) CHOCOLAT

Mouvement de la tempérance. — Cent ans environ se sont écoulés depuis la fondation à Boston de la première société de tempérance. Malgré cela il y a encore nombre de personnes qui ne savent apprécier les tendances en faveur de la tempérance. Cependant le mouvement s'accentue et les buveurs de limonade et de café sont de moins en moins regardés de travers ; cela grâce surtout aux produits sans alcool qui sont consommés non seulement par les partisans de la tempérance, mais aussi par les buveurs de vin, de bière et de cidre. Parmi ces produits se trouvent au premier rang les tablettes *Citrol* introduites dans le commerce depuis quelques mois. Ces tablettes ne fournissent pas seulement une excellente limonade, mais aussi une boisson délicieuse et rafraîchissante en les mettant dans du vin ou du cidre, mélangés avec de l'eau. Sous le rapport de la salubrité, ce produit, selon certificats des chimistes cantonaux, n'est susceptible d'aucun reproche. Au moyen de telles boissons il est certainement plus facile de conduire la jeunesse sur le chemin de la tempérance, qu'avec des conférences sur la nuisibilité de l'alcool.

MOTEUR A GAZ

force, 1 cheval, en excellent état, à **vendre.**
S'adresser à l'**imprimerie Girardbille & Peytieu, Colombier.** H4196N 2261

La Banque fédérale, société anonyme à Berne

reçoit dès maintenant des fonds contre
livret de dépôt (maximum 5000 fr.)
à 3 ½ %

L'Arome des potages
Les Tubes de bouillon
Les Potages à la minute
MAGGI
viennent de nouveau d'arriver chez
Martin Schwalla, St-Anthony

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul
FRIBOURG

PAROISSIEN ROMAIN

CONTENANT
la Messe et l'Office pour tous les dimanches et fêtes doubles
CHANT GRÉGORIEN (édition de Solesmes)
RELIÉ TRANCHES ROUGES

6 fr. 50

DU FONDEMENT INTELLECTUEL
DE
LA MORALE
d'après Aristote

ESSAI CRITIQUE
PAR
M. GILLET, O. P., docteur en philosophie

Prix : 3 fr. 75

Albert DUBOIS, B.

Saint Alexandre SAULI

Barnabite
EVÊQUE D'ALERIA (CORSE), 1570 ET DE PAVIE, 1591
Apôtre de la Corse

Très beau volume in-8°, de 302 pages,
avec plus de 50 illustrations, dont 34 hors texte.

PRIX : 3 FRANCS 50 CENTIMES

Mgr J. VAUGHAN
AUTOUR DE LA BIBLE
traduit de l'anglais, par l'abbé J. RICHÉ
Prix : 1 vol., 3 fr.

Dr RIFAUX
L'Agonie du catholicisme... ?
Prix : 3 fr. 50

LETTRES APOSTOLIQUES
DE
S. S. Léon XIII
TOME VII et dernier

Les Héros du Christianisme
A TRAVERS LES AGES
PAR
DOM MARIE BERNARD, de l'Ordre de Cîteaux

8 volumes : **36 francs** au lieu de **72 francs**

VIENT DE PARAITRE :

Contre la Séparation
PAR
le Comte Albert de MUN
PRIX : 2 FR.

Grand choix de
Machines à laver O. K.
E. WASSMER, FRIBOURG

S. A. Fabrique de chocolats et de produits alimentaires
DE VILLARS
ci-devant W. KAISER & Cie

MM. les actionnaires sont convoqués en
Assemblée générale
pour le vendredi 28 juillet 1905
à 2 h. du soir, au siège social
A FRIBOURG

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration.
2. Rapport des contrôleurs.
3. Approbation des comptes et du bilan.
4. *Répartition des bénéfices.*
5. Nomination des contrôleurs.
6. Propositions concernant la modification des statuts.
7. Propositions d'augmentation du capital actions.
8. Nomination d'administrateurs.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport de MM. les contrôleurs seront déposés au siège social, à partir du *20 juillet*, ou MM. les actionnaires peuvent en prendre connaissance en justifiant de leur qualité.

Les cartes d'admission sont délivrées jusqu'au *26 juillet 1905 :*
à Fribourg : **au siège social de la Société ;**
à Lausanne : chez **M. G. Landis,** banquier ;
à Nyon : chez **MM. Baup & Cie,** banquiers ;

Fribourg, le 13 juillet 1905. H3156F 2623

Au nom du Conseil d'administration :
Le président : E. de VEVEY. Le secrétaire : K. MEYER.

Station climat. **OBERIBERG** *près Einsiedeln.*
1120 m. d'altid. **Hôtel et pension** *De la Poste*, bien recommandé et fort fréquenté. Belle position et excursions variées sur prairies et forêts. Prix de pension avec chambre de 4 fr. 50 à 5 fr. 50 (4 repas). Prosp. par **Hubli-Kuhn.** H2269Lz 1849

ON DEMANDE
2 ouvriers menuisiers
chez **Liceli, Morat.** 2621

Dans une bonne *famille vaudoise*, **on demande** 2620
honnête jeune fille
de *16 à 25 ans robuste et propre*, pour aider au ménage. Elle serait bien traitée et apprendrait la cuisine à fond. Pas de travaux pénibles ; entrée immédiate.
Adresser les offres sous chiffres H3189F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Portez votre tube
de Seccotine sur vous, si vous voulez pouvoir à toute heure réparer ce qui sera cassé. 2449
(La Seccotine — banderole tricolore — colle n'importe quoi.)

BONNE
On demande une
jeune fille
robuste, propre et sérieuse, de préférence sachant les deux langues, pour soigner trois enfants ; l'été à la campagne. Bon gage. Entrée le 5 août.
Adresser les offres sous chiffres H3195F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2625

A VENDRE
lits et divers meubles, **rue de Morat, 252. 1er étage.**

A VENDRE
Buru laurier rose
double, en fleurs.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg*, sous H3193F. 2623

UNE BONNE SOMMELIÈRE
honnête, connaissant si possible les deux langues, est demandée dans un café de Fribourg, pour le *1er septembre.*
Adresser les offres sous chiffres H3193F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2627

A VENDRE
chez **Alf. Roduit,** au **Moulin de Saillon, une jument** de 8 ans ou **un cheval** de 2 ½ ans, prêt à atteler. — Au choix.
Prix avantageux.
Chez le même :
12,000 lit. de vin, fendant de 1904
4,000 » » » » 1903
Le tout en 1res qualités.
5000 litres, logés à Sion, chez **MM. Grasso.** H328S 2629

Jeune homme, poli et serviable, âgé de 19 ans (catholique), de la Suisse allemande, cherche place dans un
MAGASIN
maison de commerce, etc., de n'importe quelle branche. Une maison d'épicerie serait préférée.
Adresser les offres sous chiffres Vc3283Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne. 2631

Poudre hygiénique
contre la transpiration des pieds. Indispensable pendant les chaleurs de l'été.
Droguerie G. Lapp, *pharm.*, **Fribourg.**

Abricots du Valais
Extra, *5 kg., 4 fr. 20 ; 10 kg., 7 fr. 80* ; pr la confiture. 3 fr. 20 et 6 fr. Franco. H24384L 2628
Felley, Em., *Saxon* (Valais).

A vendre ou à louer
aux Conversions, 2778 perches de bon terrain avec chalet.
S'adresser **à M. L. de Siebenthal à St-Légier** (Vaud).

MISES PUBLIQUES
Mercredi 19 juillet 1905, on vendra en mises publiques, dès 9 h. du matin, au 3me étage de la maison *No 54, Gran'Rue, à Fribourg : Lits complets, tables,* chaises, canapé, tableaux, literie, batterie de cuisine ; le tout taxé à bas prix. 2607

On demande un bon
charretier
connaissant la ville ; bonnes références exigées.
S'adresser sous H3182F à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

ON DEMANDE
pour entrée immédiate
un jeune homme
pour porter le pain. — S'adresser **à la boulangerie.** 2611
Charles Osswald,
rue du Pont-Suspendu, 107.

A LOUER
à la rue Grimoux
2 jolis appartements
(1er et 2me étages) : 4 chambres, 1 mansarde, cave, *buanderie*, etc., avec tout le confort moderne. H3155F 2596
Pour visiter et traiter. s'adr. **rue Grimoux, No 16, au 3me étage.**

A louer pour le 25 juillet
La Société immobilière de Villars offre à louer, dans son bâtiment du Boulevard de Pérolles, à côté du restaurant des Charmettes : 2469
Plusieurs logements de 5 pièces, avec chambre de bain, chauffage central, lumière électrique.
2 grands magasins et un petit.
S'adresser à **M. Aug. Grand** ou au **Café des Charmettes.**

A VENDRE
des **parpaings de molasse,** provenant de la carrière de Beauregard, ainsi que de la molasse bleue et grise, brute ou taillée, 1re qualité.
S'adres. à **Robert Fischer,** aîné, *entrepreneur.* 2414

FAUCHEUSES
Grand choix de pièces de faucheuses de tous systèmes, soit : *Mac Cormick, Deering, Wood, Brandfort, Adriance.* Prix très avantageux. Demander prix-courants. H2380SL 2235
H. Favre, *fers*, **Payerne.**

A LOUER
de suite, au Boulevard de Pérolles, à proximité de la gare et à la station du tramway
un logement
bien exposé au soleil, comprenant 5 chambres, avec balcon et terrasse, chambre de bains, cuisine, mansarde et tout le confort moderne. H1569F 1361
S'adresser à *Robert Fischer, aîné*, entrepreneur.

FABRIQUE DE CORSETS
Mme Monney, Riaz, (ct. Fribourg)

Je me fais un devoir de rappeler aux *dames et demoiselles* de la ville et de la campagne, qu'elles devraient dans leur propre intérêt et leur santé faire **faire** leurs corsets **sur mesure,** en vraie baleine, depuis **10 fr.**
Spécialité de corsets hygiéniques
Demandez le catalogue.
On fabrique d'après les modèles envoyés. H5031F 129

Leçons écrites de **comptabilité américaine.** Succès garanti. Prospectus gratis. **H. Frisch,** expert comptable, **Zurich F, 38.** H610Z 1220

AVIS

Le public est avisé que la circulation sur les routes (ancienne et nouvelle) de **Fribourg à Tavel,** par la Heitera, ainsi que sur les sentiers et chemins publics aboutissant à ces routes sera, ensuite de décision du Conseil d'Etat, interdite de **6 h. du matin à 8 h. du soir,** pendant toute la durée du Tir cantonal, soit du **23 au 31 juillet** inclusivement. H3086F 2541

Le Département des Ponts et Chaussées.

DÉCORATIONS
A l'occasion du **Tir cantonal de Fribourg,** on trouvera, dès maintenant, chez
L. CONUS, tapissier
54, Grand'Rue FRIBOURG 54, Grand'Rue
un choix considérable de décorations et ornements de fête, soit : H3087F 2543
drapeaux, oriflammes, écussons, banderolles, lanternes vénitiennes, etc.
Entreprises de décorations
PRIX TRÈS AVANTAGEUX
Tous les jours, **sur les Places**
GRANDE EXPOSITION

FÊTE DES VIGNERONS
1905 **VEVEY** 1905

Les 4, 5, 7, 8, 10, 11 août
Estrades : 12,500 places assises
1800 figurants
Orchestre de 150 musiciens. 5 fanfares.

Musique de **GUSTAVE DORET.** — Scénario et livret de **RENÉ MORAX.** — Costumes : **JEAN MORAX.** — Ballets : **D'ALESSANDRI.**

Solistes : **Mme TROYON-BLÆSI.** — **Mme WELTI-HERZOG.** — **M. CHARLES TROYON.**

CHŒURS. DANSES. CORTÈGES.
TROUPES *d'Honneur* et des *Anciens Suisses*, de l'*Hiver*, de *Palès*, de *Cérès*(Armaillis et leurs troupeaux), de *Bacchus* (Bacchanale).

Places de 2 à 25 fr., en vente dès le 25 juin.
Demander renseignements et plan au Comité des finances de la fête, quai Perdonnet, 21 K, Vevey. 2549

Dimanche 6 août : GRANDE FÊTE VÉNITIENNE

AVRY-DEVANT-PONT (Gruyère)
Hôtel-Pension du Lion-d'Or
Altitude : 790 m.
Etablissement complètement restauré et transformé
Panorama splendide. Forêts magnifiques. Nombreux buts de promenade. Agréable séjour de campagne. Superbe vue sur les montagnes de la Gruyère et les contrées du Jura. Truite de la montagne. Cure de lait. Jardin. Terrasse. Véranda. Bains et douches.
Postes et télégraphes. Voiture à volonté. Téléphone. Billard.
M. Moullet, propriétaire.

UNE SOURCE DE FORCE
Tous ceux qui se sentent fatigués et découragés, ceux qui sont faibles des nerfs et de volonté, doivent recourir au tonique nerveux bien connu, le Sanatogène.
2000 Médecins
ont brillamment recommandé cette préparation. En vente dans les pharmacies.
Brochure gratis par BAUER & Cie., Bâle, Rue de l'hôpital 9.
1685-763

LA BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG
délivre gratuitement au public des **mandats généraux,** payables indistinctement et sans frais, aux Caisses de toutes les Banques d'émission suisses dans 46 localités différentes.
Le montant de ces mandats ne doit pas dépasser un maximum de 10,000 fr. par jour en faveur d'une seule et même personne ou raison sociale.

LA BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG
se charge de l'**encaissement des effets sur Fribourg,** au pair pour les effets payables en ville et sous déduction de 50 centimes par effet pour les effets payables dans la banlieue.
Les effets doivent être remis à la Banque l'avant-veille de leur échéance, avant midi, et crédit en est donné le surlendemain de l'échéance (dimanches et jours fériés non compris).

LA BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG
tient à la disposition du public des **compartiments de coffres-forts,** de trois grandeurs différentes, pour la garde des titres, papiers, bijoux, argenterie et objets précieux.
Elle reçoit des dépôts d'argent à 3 ¾ % à 3 ans de terme et à 3 % en compte courant.
On peut s'adresser à la Banque de l'Etat pour l'achat ou la vente de titres dans les bourses suisses ou étrangères. H3815F 102
Tarifs modérés

AUX HERNIAIRES
Plus d'opération d'hernie

Mon bandage anatomique, nouvellement inventé, avec et sans ressort, retenant même les plus grosses hernies, a surpassé les meilleurs bandages En quelques mois, plusieurs cas de herniaires ont été traités avec, entre autres, plusieurs cas difficiles et surannés ; aucun bandage ne peut rendre autant de services et c'est pour cela qu'il ne peut être assez recommandé de ne porter que ce bandage. Nouvelle invention pour hernie ombilicale, sans ressort et sans pelotte, retenant les plus grosses hernies. Des bandages pour personnes corpulantes ; grossesses ; hernie de l'épiploon, rein flottant ; bas élastiques pour varices, de ma propre fabrication,
La plus ancienne maison de fabrication de cette branche en Suisse
ZURICH 1894, MÉDAILLE D'OR
Consultations gratuites par mon bandagiste spécialiste **M. Schumacher,** *Berne, à l'Hôtel de France, le 25 juillet ; Aarberg, à l'Hôtel de la Couronne, le 26 juillet ; Chiètres, à l'Hôtel de la Gare, 27 juillet ; Fribourg, à l'Hôtel de l'Autruche, le 28 juillet ; Thoune, à l'Hôtel Suisse, le 20 juillet.*

Les souffrants peuvent être soulagés de suite

Se recommande, H2777Y 2576-1117
Emile HOFMANN, *fabrique de bandages,* **Elgg.**